

Lycée Professionnel de Planoise - Changement de dénomination - Avis du Conseil Municipal

M. LE MAIRE, Rapporteur : Le Lycée Professionnel de Planoise doit prochainement changer de patronyme. L'avis du Conseil Municipal est sollicité.

Le Conseil d'Administration de cet établissement propose l'attribution des noms suivants :

- **1^{er} voeu** : Albert JACQUARD, Philosophe, Humaniste né le 23 décembre 1925 à Lyon.
- **2^{ème} voeu** : Tristan BERNARD, Homme de Lettres (Besançon 1866 - Paris 1947).
- **3^{ème} voeu** : Marcel AYME, Homme de Lettres (1902 - 1967).

Il est proposé au Conseil Municipal de retenir Albert JACQUARD, étant précisé que la décision finale est prise réglementairement par M. le Président du Conseil Régional de Franche-Comté.

M. DUVERGET : Monsieur le Maire, le trio est intéressant et j'ai relevé deux citations des deuxième et troisième qui paraissent tout à fait en relation avec la question qui viendra sur les orientations budgétaires. J'ai relevé une citation de Tristan BERNARD «Ah que ne suis-je riche pour venir en aide au pauvre que je suis». Cela me paraît assez intéressant dans les circonstances actuelles.

M. LE MAIRE : A méditer alors.

M. DUVERGET : Une autre citation de Marcel AYME «Ma petite fille, souviens-toi que dans la vie la seule chose qui compte c'est l'argent», c'est plus cynique.

En ce qui concerne plus sérieusement la proposition, je crois qu'Albert JACQUARD est un être incontestable dans la société d'aujourd'hui en France. Je rappelle que c'est la Région qui définira le patronyme puisque c'est dans ses compétences. La seule question que je poserais c'est de savoir si quelqu'un qui est vivant peut effectivement donner son patronyme.

M. LE MAIRE : C'était le cas d'Edgar FAURE.

M. DUVERGET : Il y a eu une exception et on l'a connaît puisqu'il s'agissait du collège de Valdahon baptisé Collège Edgar FAURE mais je ne sais pas si les exceptions ne doivent pas rester exceptionnelles. C'est par rapport à cette démarche.

M. LE MAIRE : Comme c'est une question qui doit être revue par le Conseil Régional, nous aurons le temps de nous pencher sur cette objection et de la signaler à son Président.

M. THIRODE : Monsieur le Maire, si vous m'y autorisez et comme une question a été posée, je peux y répondre ayant vécu cela en d'autres endroits. Nous n'avons aucune possibilité de pouvoir attribuer à l'heure actuelle dans les textes parus au bulletin officiel de l'Education Nationale, le nom d'une personnalité vivante à un établissement. Je voulais attirer votre attention sur ce fait et ce choix risque de ne pas être adopté par rapport à ce texte.

M. LE MAIRE : Si Albert JACQUARD n'est pas retenu, on suivrait dans ce cas-là les propositions du Conseil d'Administration.

M. PINARD : J'avais une citation aussi de notre Tristan BERNARD, le jour où, en fonction de ses origines raciales, il a été arrêté, il a déclaré «Nous vivions dans l'angoisse, nous allons vivre dans l'espérance».

M. LE MAIRE : C'est beau cela aussi.

M. PINARD : Albert JACQUARD est une personnalité franc-comtoise, c'est aussi un grand scientifique. C'est lui qui a déclaré le 4 septembre 1996 «Au nom de la rigueur scientifique, nous nous élevons contre certaines affirmations. Tous les humains à la seule exception des vrais jumeaux reçoivent des dotations génétiques différentes. Ils sont donc génétiquement non égaux mais cette non-égalité n'est nullement synonyme de hiérarchie. Le concept de race ne peut être défini qu'au sein d'espèces dont divers groupes ont été isolés les uns des autres suffisamment longtemps pour que leur patrimoine génétique se différencie. Il se trouve que dans l'espèce humaine cette différenciation est si peu marquée que, citation de François JACOB, prix Nobel : le concept de race humaine est non-opérationnel». Dans le contexte actuel, il me paraîtrait bon qu'un savant de cette qualité puisse être reconnu.

Mme WEINMAN : Monsieur le Maire, je voudrais simplement souligner le voeu de notre groupe de faire le choix, mais cela restera en dernier recours à la Région, d'un homme natif de Besançon dans les propositions qui nous sont faites.

M. NUNINGER : Un complément d'information par rapport à ce qui a été dit. L'établissement aux destinées duquel je préside, le Lycée des Gravières Blancs, avait sollicité pour appellation celle d'une personnalité importante, François MITTERRAND. La réponse de la Région a été celle-ci : premièrement, une personnalité de la Région, deuxièmement, décédé depuis au moins 5 ans. Je vous donne cette information.

M. LE MAIRE : Vous suivez les propositions que nous avons faites : 1. Albert JACQUARD, 2. Tristan BERNARD en tant que de besoin et puis 3. Marcel AYME, on ne sait jamais.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient les propositions du Conseil d'Administration du Lycée Professionnel de Planoise.

Récépissé préfectoral du 27 janvier 1997.